

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 mars 2016

RECONQUÊTE DE LA BIODIVERSITÉ - (N° 3564)

| | |
|--------------|--|
| Commission | |
| Gouvernement | |

Adopté

AMENDEMENT

N ° 714

présenté par
Mme Gaillard

ARTICLE 40

À l'alinéa 53, substituer aux mots :

« ou l'ouvrage »

les mots :

« , l'ouvrage ou l'installation connexe ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement d'harmonisation rédactionnelle.